

branche de CORBEIL-BEAUVAIS

Mise à jour le vendredi 11 mars 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- d'Aveline, épouse de Pierre de Richebourg [branche de RICHEBOURG]

Du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle, le comté de Corbeil est presque toujours compris dans le domaine des veuves des rois de France.

BEAUDOUIN V de BEAUVAIS, dit de CORBEIL,

"D'or au dragon de sinople, lampassé de gueules".

Baudoin (alias Beaudouin) de Beauvais, dit de Corbeil, seigneur d'un fief à Oysonville du chef de sa femme Aveline d'Étampes, de la famille des chevaliers de ce nom, dont la mère Eustachie donna les dîmes d'Oysonville à l'abbaye d'Yerres, 1138.

Armorial chartrain, 1909, Tome 1, page 364.

Il est nommé dans divers actes, dont le plus ancien remonte à 1132. A cette date, il confirme la donation de Manterville faite par Payen d'Étampes, grand-père de sa femme, à l'abbaye de Saint Jean en Vallée. Il meurt peu après 1148.

X avec **Aveline d'ÉTAMPES**, fille de Jean et d'Eustachie de Châtillon [voir branche d'ETAMPES], dont :

1. Renaud,
2. **Jean**, qui suit,
3. Aélis, morte entre 1186 et 1189 [Depoin, 1904, page 420],
X avec N..., sire d'Andresel
XX après 1166 avec Adam de l'Isle, fils d'Anseau et de Mabile,
En 1175, Aélis et Adam fondent une messe hebdomadaire à Saint Martin de l'Isle Adam. Elle donne six sous parisis de rente sur le cens de Saint Ferréol pour fonder son anniversaire,
4. Aveline (à confirmer),
X avec Adam de Chailly,
5. Aveline (à confirmer), décédée en 1191 ou peu avant,
X avec le *chevalier Etienne*,
6. Ne... (sa mère Aveline est dite veuve de Guy Pinel !!!),
X avec Thierry de Paris (*Theodoricus miles de Parisius, gener Aveline*),
7. Eustachie,
8. Agnès, cloîtrée en 1189.

JEAN,

"D'or au dragon les ailes étendues de sinople, lampassées de gueules".

Jean de Corbeil est le personnage le plus connu de cette lignée : il est chevalier et l'un des fidèles de la reine Adèle, dame de Corbeil, épouse du roi Louis VII.. Maurice de Sully lui décerne des éloges publics en vantant ses hautes vertus et ses excellentes dispositions envers l'église.

X bien avant 1174 avec **Jeanne de DURAS**, surnommée **Carcassonne** (*Charcassine* dans les chartes), décédée après 1224, dont une nombreuse postérité (13 enfants) :

1. Eustachie,
2. Jean III, mort sans postérité avant 1200,
3. Baudouin VI, alias Baudoin, chevalier, mort en août 1239. Après le décès de son père, il peut être considéré comme le chef de la famille du Donjon. En 1219, lors de l'intronisation de Guillaume II de Montfort, évêque de Paris, sept chevaliers, suivant l'usage, portèrent la chaise du prélat à son entrée dans la cathédrale : en tête, on cite Baudoin de Corbeil, désigné par le roi,
 - X avec Isabelle (ou Elisabeth) Ne..., dont :
 - 3.1. Baudouin VII, chevalier en 1251, mort après 1273,
 - X avec Agnès Ne...,
 - En 1271, Baudoin VII de Corbeil, chevalier, constate un accord entre les moines des Vaux de Cernay et les hommes de sa terre d'Ormoy qui renoncent à leurs droits d'usage dans le bois de Bouligneau, appartenant aux moines. Vers la même époque, Baudoin VII et Agnès sa femme amortissent divers biens à Roissy et Ormoy, acquis par le même monastère. Il est l'un des quatre chevaliers de l'assise de Melun, où nous avons vu prendre place, deux cents ans auparavant, le chevalier Hugues de Voves, oncle d'Aremburge, sa cinquième aïeule,
 - 3.2. Simon II, chevalier en 1251. Il possède le fief du four de Corbeil. En 1243, Ferri Pasté, maréchal de France sollicite son approbation pour la vente d'une rente sur ce four, qu'il tient en fief de lui. En 1256, Simon II figure dans la distribution de manteaux aux chevaliers du roi, qui se fait le jour de la Pentecôte,
 - 3.3. Blanche,
 - X avec 1251 avec Girard des Chastelliers,
 - 3.4. Milon. Il est fait chevalier en 1239 ; à cette occasion, le roi lui offre, ainsi qu'à son frère Jean IV, chevaux, palefrois et costumes de cour, suivant l'usage habituel aux princes de vêtir et de monter les nouveaux chevaliers,
 - X avec Mathilde Ne...,
 - 3.5. Jean IV, chevalier en 1239,
 - X avec Jeanne, fille d'Adam de Lorris, chevalier, mort en 1219, et d'Agnès, dont :
 - 3.5.1. Marguerite,
 - X avec Raoul le Bouteiller, seigneur de Luzarche, fils de Gui VI de Senlis,
 - En juin 1224, Jeanne de Lorris, ayant perdu ses parents, son époux, sa fille et son gendre, fonde pour eux et pour elle-même des anniversaires au prieuré de Doulcamp auquel elle donne la dîme de Luères,
4. **Aveline**, qui suit,
5. Huet (ou Hugues),
6. Simon I. Il obtient pour lui et Barthélémi de Corbeil l'autorisation de Philippe Auguste pour construire une halle sur le marché de Corbeil en avril 1217,
 - X avec Aélis (union à confirmer), elle habite Corbeil en 1260, elle meurt en 1261 et est enterrée à Saint Spire, dont :
 - 6.1. Renaud III, évêque de Paris en 1250, mort en juillet 1268,
7. Héliissende,
 - X avec Guy de Prunay,
8. Milon, chanoine de Paris,
9. Marie,
 - X avec Jean de Nanteau, alias Jean de Nemours, sire de Nanteau sur Lunain, prévôt de Paris avant 1198, sous-chambrier du roi, mort vers 1210, fils de Gautier de Paris (dit Gautier le Chambellan), croisé, et d'Aveline de Nemours (décédée en 1196),
 - XX vers 1213 avec Ferri V de Palaiseau, fils de Ferry IV (*Ferricus de Palodiolo*, mort peu après 1204), et d'Isabelle (Ysabel),
10. Ne... qui prend le voile,
11. Ne... qui prend le voile,

12. Ne... qui prend le voile,
13. Ne... qui prend le voile.

Le premier acte de Jean que nous connaissons est fait en faveur des frères de l'Hôpital de Corbeil. Jean leur amortit une terre comprise dans une portion du fût qu'il a partagé avec sire Barthélémi, fils d'Henri du Donjon, oncle paternel de Jean, et par conséquent sont cousin germain. Mais, pour avoir cette terre, les Frères donnent en échange un cens qui constitue la pension d'un infirme qui dépend aussi du fief de Jean. Celui-ci se prête complètement à cette combinaison et consent au transfert du cens. Milon de Servon possède les sept-huitièmes d'un moulin près de Corbeil portant le nom bizarre d'*Ecorrecebretun* (écorche breton) compris dans le fief de Ferri de Tigery, qui le tenait de Jean de Corbeil. En 1192, celui-ci consent à la cession du moulin à l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem ; *Carcassonne*, son épouse, ne figure pas dans cet acte.

Puis, vient en 1196, la cession gracieuse de 100 arpents de bois à l'abbaye Saint Victor. Ses fils Jean III et Baudoin VI sont cités comme consentant à la cession de cette portion de bois, située entre Soisy et Draveil, avec le droit de chasse dans la forêt, avec le port de Champrosay et le chemin y conduisant, appelé la voie Baudart. Dans cet acte est aussi consigné l'assentiment d'Aveline, déjà mariée à Guy de Chevreuse.

Un diplôme de Philippe Auguste nous apprend qu'entre le 1er décembre 1196 et le 5 avril 1197, Jean et *Carcassonne* vendent à la même abbaye 160 autres arpents de bois situés au même endroit, pour le prix de 800 livres. A la même date, Jean cède à Saint Victor 250 arpents de bois près de Champrosay. A cet acte est suspendu un sceau équestre où Jean est représenté vêtu d'une cote de maille qui descend à mi-jambes ; une draperie flottante dépasse par le bas ; il tient à la main une longue épée ; son casque est pointu, à nasal et pendants ; le bouclier est sans armoiries, mais est bordé de clous. Ce sceau, de 60 millimètres de diamètre, a pour légende "*SIGILLVM. IOHANNIS DE CVRBOLIO*".

En 1200, autre cession à Saint Germain l'Auxerrois : celle du droit de chasse dans les *brosses* de Noisy, un échange auquel, par pure libéralité, les moines octroient six livres aux deux époux. En 1201, Jean II et sa famille concèdent une place vague à l'abbaye de Barbeaux, pour l'amour de Dieu.

En 1208, une fondation considérable est faite à Yerres par Jean et *Carcassonne*. Du consentement de leurs enfants Baudoin, Milon, Aveline et Héliasant (Helissende), et avec l'approbation de Pierre, évêque de Paris, ils dotent la chapelle Saint Nicolas, située dans l'église conventuelle, au moyen d'une rente de dix livres. Ils y ajoutent le pressoir de Saintry avec les droits de pressorage afférents. La rente est payable à la Saint Rémi sur les cens de diverses paroisses dans les proportions suivantes :

- à Pussay, 60 sous (dont 20 pour le luminaire),
- à Champcueil, 60 sous,
- à Draveil, 60 sous,
- à Saint Ferréol, 20 sous.

Sur ces 10 livres, il est prélevé une livre par tête pour la pension viagère de cinq religieuses : Emeline, fille de Baudoin de Loigny, et quatre filles des donateurs. En admettant au nombre de ces quatre filles cloîtrées Eustachie, pour laquelle il n'y a pas d'alliance connue, il faudrait encore ajouter trois enfants à la nombreuse lignée de Jeanne de Duras. Après la mort des donateurs et des cinq religieuses, une somme de 40 sous doit être réservée pour célébrer leur anniversaire. Un détail intéressant de cette fondation est la concession faite par l'abbesse, dans un sentiment de charité, d'une setier de froment et d'un muid de blé de rente au chapelain de Saint Nicolas, à l'effet de se procurer des hosties et de consacrer l'Eucharistie pour le salut de Jean de Corbeil.

Telles sont les dernières volontés du vieux chevalier. Il meurt peu de temps après, puisqu'en novembre 1210, faisant un accord avec les Hospitaliers de Jérusalem, *Carcassonne* se qualifie sa veuve : "*uxor quondam Johannis de Corbolio*". A cet acte, passé à Corbeil, est suspendu un sceau emblématique de 48 millimètres de diamètre sur lequel figurent deux oiseaux adossés séparés par un arbuste ; la légende est *SIGILUM CARCASSONE DE CORBOLIO*. Le sceau de son fils Baudoin porte un dragon ailé. Cet acte porte l'adhésion de deux autres enfants de *Carcassonne*, Huet (Hugues) et Milon.

Dame *Carcassonne* vit encore en mars 1224. A cette date, elle fait confirmer par Louis VIII une transaction passée avec ses deux fils, sire Baudoin, chevalier et sire Milon, chanoine de Paris, entre eux et le couvent de Sainte Geneviève de Paris. Grâce à l'intervention d'Hugues d'Athis, bailli du Roi, choisi comme arbitre, de Thierrri de Corbeil, chambrier de la reine Blanche, et de Bertaud, prévôt de Corbeil, *Carcassonne* et ses fils renoncent dans les paroisses de Draveil et de Vigneux aux droits de

pressorage, de taille, de corvée et de justice sur les hôtes du monastère, et à la propriété des chemins dans le territoire appartenant aux moines, ne se réservant que la garenne.

Milon, fils de Baudouin VI fut marié. Sa femme Mathilde, et Jeanne, femme de Jean IV, son frère, renoncent en 1241 à tous droits sur un fief vendu à Saint Antoine de Paris par Gervais de Sèvres. Il en résulte de l'acte de vente que Gervais de Sèvres avait épousé Isabelle, fille de Gilles de Versailles qui se croisa en 1190. Elle était sœur de Jean de Versailles dit le Jeune, mort en 1250 ; de Mathilde (Mahaud), femme de Thomas de Chevry ; et de Jeanne, femme de Jean d'Eaubonne. Ces 4 enfants de Gilles de Versailles figurent en 1241 avec leur père, et tiennent leur fief d'Oysonville de Manassès de Garlande, clerc, et de ses frères Guillaume et Anseau. Il paraît que Gilles de Versailles avait épousé une Garlande, sœur de ces 3 frères et que tous descendaient par les femmes de Renaud de Corbeil, frère cadet de Jean II.

L'armorial chartrain [tome 3, page 481] dit :

Gilles de Versailles, seigneur du fief d'Oysonville, du chef de sa femme, nièce de Renaud de Corbeil. Leurs enfants furent Jean de Versailles ; Isabelle, mariée avec Gervais de Sèvres ; Mahaut, mariée avec Thomas de Chevry, chevalier ; et Jeanne, mariée avec Jean d'Aubonne, seigneurs indivis d'Oysonville. Leur héritage revint à Peronnelle de Corbeil, fille de Baudouin VIII et de Marguerite de Vienne, mariée avec Simon d'Escrosnes (dans notre généalogie, nous avons Renaud d'Escrosnes), seigneur de Montlouet et, à cause d'elle, d'Oysonville, remariée avec Pierre de la Neuville [histoire des seigneurs de Corbeil].

AVELINE,

X avant 1196 avec Guy III de Chevreuse, seigneur châtelain de Chevreuse, mort fin 1208 ou début 1209 ou 1210, fils de Gui II.

Le nécrologe de l'abbaye de Port-Royal marque au 20 août que Gui de Chevreuse et Aveline, sa femme, avaient accordé en 1208 l'amortissement de tout ce que les religieux pourraient acquérir en long et en large depuis la rivière d'Ivette jusqu'au bas de Champgarnier . Il mourut en 1215 [Lebeuf, 1883, tome 3, page 367].

XX avec **Pierre de RICHEBOURG**, veuf de Mathilde, fils de N... et d'Agnès de Mauvoisin [voir branche de RICHEBOURG].

dont, du premier mariage :

1. Gui IV, seigneur châtelain de Chevreuse, il succède à son père. Il est homme lige de l'évêque de Paris pour la châtellenie de Chevreuse et ses dépendances, et vassal de l'abbaye de Saint-Denis et les autres fiefs qu'il tient de ce monastère. En 1228, le jour de l'intronisation de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, Gui, se trouvant malade, ne put porter lui-même l'évêque de Paris, comme il y était astreint par son devoir de vassal : il fut remplacé par Jean de Choisel, son vassal et parent, qui assura par serment qu'il en était spécialement chargé. Il teste en janvier 1263 et meurt le 17 du même mois. Son fils Hervé est qualifié de seigneur de Chevreuse dès février 1263,

X avant 1220 avec Hélistende de la Roche Guyon, décédée peu après 1246, dont :

- 1.1. Hervé, qui succède à son père. Il est encore écuyer en février 1257, chevalier dès 1263, il meurt avant 1278,
X avec Marie Ne...,
 - 1.2. Gui, châtelain de Neauphle le châtel par suite de son mariage,
X vers 1243 avec Marie, fille de Simon VII et d'Agnès de Poissy, héritière de Neauphle le Châtel,
Gui meurt avant janvier 1260,
 - 1.3. Sédile, dame de Chevreuse après la mort de son frère Hervé,
X vers 1260 avec Guillaume Maingot, chevalier, seigneur de Surgères et de Dampierre sur Boutonne, en Aunis, fils de Guillaume et de Sébille. Il meurt avant 1280 ; son épouse, Sédile, vers 1304,
2. Milon, cité en 1228,

3. Hervé, chevalier, qui est la tige des seigneurs de Maincourt. Il teste en mai 1262, X avec Clémence d'Aulnois, inhumée avec son mari dans le cloître de l'abbaye des Vaux de Cernay, dont :
 - 3.1. Anseau, seigneur de Maincourt, puis de Chevreuse, grand-queue de France et porte-oriflamme, X entre 1275 et 1280 avec Béatrix du Bois. Ce nom vient de la maison du Bois qu'elle possédait de *Lez Orphin*, et selon toute vraisemblance appartenait à la famille d'Escrosnes, paroisse de la Beauce limitrophe de celle d'Orphin. Les armes de la famille du Bois sont les mêmes que la famille d'Escrosnes,
 - 3.2. Hervé. Avec son frère Anseau, il suit Charles d'Anjou, frère de Louis IX, à la conquête du royaume de Naples, dans laquelle tous deux lui rendirent de grands services qui leur attirèrent les faveurs et les libéralités de ce prince, X avec Épiphanie Ne...,
 - 3.3. Jean, clerc, marguillier de l'église Saint Benoist et du chœur de l'église de Paris. Il fut détenu dans les prisons du chapitre pour avoir tué Robert, chapelain de l'église Saint-Benoist. En 1279, il est libéré à condition qu'il parte immédiatement pour l'Italie d'où il ne reviendra jamais,
 - 3.4. Jeanne, abbesse de Villiers, de l'ordre de Cîteaux. A la fin de ses jours, elle se retire à l'abbaye de Port-Royal, où ses deux sœurs sont déjà religieuses. Elle y meurt le 31 octobre 1308,
 - 3.5. Ne..., religieuse,
 - 3.6. Ne..., religieuse,
4. Adeline, X avec Raoul de Mauvoisin (cité en 1229 et 1230), chevalier de Philippe Auguste, seigneur de Saint-André, qu'il hérite en 1228 (il meurt avant 1250), fils de Pierre, seigneur de Saint-André (mort en 1228), dont :
 - 4.1. Pierre, seigneur de Jouy, cité en 1240, 1250 et 1283, X avec Jeanne, veuve de Nicolas V de Fréteval,
 - 4.2. Raoul, seigneur de Saint-André, cité en 1259 et 1270,
 - 4.3. Giraud,
 - 4.4. Guy, seigneur de Saint-André, cité en 1260 et 1280,
 - 4.5. Isabelle, morte en 1249, X en 1211 avec Adam de Beaumont-en-Gâtinais, mort en mai 1242, fils d'Adam, chambrier de France, et d'Alix de la Roche, dame d'Athis-Mons,
5. Cécile, X avant 1229 avec Philippe de Thouroutte (alias Thorote), seigneur de Plaisir, son cousin, décédé sans postérité connue, fils de Jean, baron de Noyon, et de Adélaïde (ou Alix) de Dreux, carolingien,
6. Agnès et
7. Ne..., religieuses, l'une à l'abbaye d'Yerres, l'autre à l'abbaye de Haute-Bruyère.

Guy de Chevreuse, le premier époux d'Aveline, suit Philippe-Aguste à la croisade, ils partent d'Acre ensemble. Pour subvenir aux frais de son retour, il est réduit, avec Philippe de Lévis, son cousin, à emprunter à des banquiers génois une somme de 200 livres tournois pour laquelle ils engagent leurs biens, remboursable dans le délai d'un an au Temple, à Paris, ainsi que nous l'apprend la reconnaissance originale, qu'ils scellèrent de leurs sceaux, datée d'Acre au mois de juillet 1191. Il était déjà marié en 1196 avec Aveline de Corbeil, avec laquelle, étant à Mantes en présence de Philippe-Auguste, il donna son consentement à une vente et à un don de biens considérables, situés entre Soisy et Draveil et près de Champrosay, que Jean de Corbeil, son beau-père, et *Carcassone*, sa belle-mère, venaient de faire à l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

Il est l'homme lige de l'Évêque ; c'est l'un des huit chevaliers qui doivent porter l'Évêque sur leurs épaules le jour de son intronisation.

En 1204, du consentement de l'Évêque de Paris, Gui III, seigneur de Chevreuse, et Aveline, sa femme, fondent les chapelles de Maincourt et de la Ferté dont ils s'étaient réservé la présentation leur vie durant et au survivant des deux.

Bibliographie :

Pour l'essentiel :

- *Mémoires et documents de la Société Archéologique de Rambouillet*, tome 3, 1875-1876.
- *Corbeil*, tome VI, 1907.
- *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, tome XXX, généalogie de la famille le RICHE de PARIS.

Pour le détail :

- Jean Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1883.
- J. Depoin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, 4^{ème} fascicule, Pontoise, 1904.